



**Déclaration de Laurent PREVOST,
Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
au sujet du Coronavirus**

vendredi 9 avril 2021

Seul le prononcé fait foi

Chers concitoyens,

La levée ce dimanche de l'ensemble des mesures encore en vigueur dans le cadre du déconfinement progressif dans lequel nous nous sommes engagés lundi confirme que la stratégie définie par la voie du consensus a porté ses fruits.

Elle permet le rétablissement de l'ensemble des libertés et notamment les rassemblements sur lesquels pesaient encore quelques restrictions. Chaque Calédonien pourra donc retrouver sa famille, ses amis, ses habitudes culturelles, culturelles ou festives, sans aucune contrainte.

Je vois dans ce retour à la vie normale une réussite et une victoire collectives, pour laquelle je souhaite remercier tous les acteurs qui y ont contribué : les services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, notamment la direction des Affaires sanitaires et sociales et la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques engagées dans une campagne de dépistage, traçage et isolement pleinement efficace ; le personnel hospitalier qui a assuré la prise en charge des malades, et notamment nos compatriotes de Wallis-et-Futuna ; les forces de sécurité intérieure qui ont conduit les opérations de contrôle et vous tous, chers concitoyens, pour votre civisme et votre sens des responsabilités auxquels le territoire doit beaucoup.

Même ramassée dans le temps, la période n'en aura pas moins affecté certains secteurs de l'économie calédonienne.

L'État continue de répondre présent à l'appel de la solidarité par la mise en œuvre de mesures très concrètes de soutien. Le Fonds de Solidarité qui permet aux entreprises de faire face aux difficultés de trésorerie liées au contexte sanitaire est toujours en vigueur. Le formulaire correspondant aux pertes du mois de mars 2021 sera disponible en ligne courant avril. Les autres dispositifs d'aides ont par ailleurs été prolongés jusque fin juin 2021.

Cette solidarité nationale s'exerce également directement au profit du budget de la Nouvelle-Calédonie. Comme l'a confirmé Sébastien LECORNU, ministre des Outre-mer, il y a 48 heures, l'État contribuera aux dépenses engagées au titre de la crise sanitaire à hauteur de 10 milliards de francs, selon des modalités qui seront précisées très rapidement.

La situation de territoire Covid-free permet de limiter l'impact sur l'économie qui justifie ce soutien. Si nous souhaitons, durant les semaines et les mois qui viennent, la conserver, une vaccination massive demeure la meilleure des garanties. Elle reste bien entendu une liberté individuelle. J'insiste cependant sur l'effort consenti par l'État. Les dernières projections confirmées par le ministère des solidarités et de la santé permettront d'atteindre un volume de 100 000 doses livrées à la Nouvelle-Calédonie à la mi-mai. 100 000 doses d'un vaccin, élaboré par le laboratoire PFIZER, dont l'efficacité et la sûreté ont été confirmées par l'ensemble des études conduites sur le sujet.

Nous aurons à cœur, dès dimanche, de fermer ce que tous espèrent n'avoir été qu'une parenthèse. Il est néanmoins aussi de notre responsabilité, en tant que décideurs publics, de rappeler que le risque zéro n'existe pas. Il nous appartient de façon partagée de maintenir ce risque au niveau le plus bas et à anticiper un éventuel futur épisode, ce qui est le travail engagé dès à présent

Avec vos élus, avec les membres du gouvernement en charge des affaires courantes, nous savons pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour conserver le niveau de vigilance nécessaire à la préservation de cette singularité calédonienne. Une nouvelle fois, nous vous en remercions.